



Arnaque Aviva Agence Prière Toulouse gestion clients

Par **philippe31500**, le **07/06/2013** à **16:59**

Voilà 7 mois, en Novembre 2012, que j'ai déclaré un sinistre pour un cambriolage sur Toulouse. Visite police et expert pour valider les dommages. Pour autant aucun remboursement au 7 Juin 2013rrrnJ'ai beau joindre l'assureur mais la seule réponse que j'obtiens c'est que c'est en cours. rnrnJe vous déconseille cet assureur qui ne gère pas du tout ces clients. Je me vois dans l'obligation de saisir le médiateur de la FFSA pour quelque chose qui est simple et contractuel. Je ne sais si cela est général chez AVIVA, mais c'est face à un sinistre que ce révèle vraiment le professionnalisme d'un assureur. Et là c'est vraiment une belle arnaque.